

Un autre exemple : On est arrivé, je suppose, au féminin des adjectifs. Le maître énonce ou dicte, selon l'âge des élèves, la phrase suivante : *Louis est fort* ; puis il demande de substituer *Louise* à *Louis* et de terminer la phrase ; pas un enfant qui ne prononce ou qui n'écrive l'adjectif au féminin, avec un *e*. Que le maître donne ou fasse trouver encore quelques exemples semblables, qu'il appelle l'attention sur le changement qu'a subi l'adjectif ; de là à faire déduire la règle générale, il n'y a qu'un pas, et les jeunes élèves le franchiront aisément.

On le voit, tout en employant la méthode *socratique*, nous nous sommes servi de celle qu'on qualifie de *synthétique*. Nous avons fait trouver, par les élèves, un certain nombre d'exemples qui tous présentaient un fait identique et connu d'eux : la modification de l'adjectif au féminin par l'addition d'un *e* muet, et, de ces faits particuliers, ils sont remontés à la règle générale.

Le verbe.

M.—Mes amis, pendant la récréation, que faites-vous ?

E.—Nous jouons, nous courons, nous sautons, etc.

M.—Le mot *sauter*, désigne-t-il une personne ou une chose ?

E.—Il ne désigne ni une personne ni une chose.

M.—Le mot *sauter*, n'est donc pas un nom. Désigne-t-il une qualité bonne ou mauvaise ?

E.—Non ; ce n'est pas un adjectif non plus.

M.—*Sauter c'est faire quelque chose, c'est faire un saut, c'est faire une action. Le mot sauter exprime donc une action. Eh bien, le mot qui exprime une action faite ou à faire, s'appelle un verbe. Le mot sauter est donc un verbe ; prier, parler, lire, manger, expriment également des actions, ce sont aussi des verbes.*

Le mot *dormir* est-il un verbe ? Pensez donc un peu ; on dit : que fait-on la nuit ? on dort. *Dormir* c'est donc faire quelque chose. Ainsi le mot *dormir* est un verbe, puisqu'il exprime une action.

Définition du verbe : *Le verbe est un mot qui exprime une action faite ou à faire.*

Ecrire cette définition au tableau noir, et la faire répéter d'une voix haute et ferme à chaque élève.

Par le même procédé on fera découvrir aux enfants la signification des mots *noms communs* et *noms propres* ; en partant de l'exemple pour arriver à la règle, l'étude du *genre* et du *nombre*, etc., n'a plus rien de mystérieux. Les élèves apprennent avec plaisir et retiennent facilement ce qu'on leur fait bien comprendre par des exemples à leur portée.

Autrefois, quand nous lisions ou nous apprenions par cœur des phrases comme celle-ci : *Le sujet est le mot qui fait l'action ou qui se trouve dans l'état marqué par le verbe*, y avait-il rien d'étonnant que deux ou trois mois après tout fut oublié ? Ce n'est pas facile de faire entrer de pareilles choses dans l'intelligence des bambins, sans explication préalable, sans démonstration sensible.

On oublie trop souvent que la connaissance de la grammaire n'est pas le *but* que l'on doit se proposer dans l'enseignement du français, mais le *moyen* dont on se sert pour familiariser les enfants avec les règles du langage. Il faut bien comprendre aussi que le but à atteindre dans l'enseignement de la grammaire comme dans celui des autres branches, est la préparation à la vie pratique, et que cette préparation commence dès l'entrée de l'enfant à l'école.

L'objet de l'enseignement de la grammaire étant ainsi défini, la méthode à suivre s'impose, c'est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, le premier partant toujours de ce que les enfants savent, et procédant du connu à l'inconnu, du facile au